



Compte-rendu de la Réunion institutionnelle du réseau Ran'Eau Bilan 2014-2016 et Perspectives 2017-2019

Vendredi 16 Décembre 2016
Hôtel Le Pavé – Antaninarenina



SOMMAIRE

I - Contexte	3
II - Objectifs de la réunion	3
III - Déroulé de la journée.....	4
III.1 - Discours d'ouverture.....	4
III.2 - Introduction.....	5
III.3 - Bilan des activités 2016.....	5
III.4 - Résumé des résultats de l'évaluation du programme 2014-2016	7
III.5 - Travaux en groupes et échanges sur les attentes des acteurs membres du réseau Ran'Eau vis-à-vis de celui-ci	8
Groupe 1 : Les acteurs du secteur EAH sont identifiés, leurs spécificités connues et ils partagent leurs expériences.....	8
Groupe 2 : Les porteurs de projets bénéficient d'une offre d'accompagnement et d'outils pour mener des projets de qualité	9
Groupe 3 : La collaboration entre les porteurs de projets et les institutions du secteur EAH est renforcée	10
III.6 - Cadrage institutionnel de la décentralisation et la déconcentration dans le secteur EAH.....	11
III.7 - Suivi d'exploitation des services d'eau potable	11
IV - Synthèse de la journée.....	12
V - Discours de clôture	13

I - CONTEXTE

Chaque fin d'année, le CITE et le pS-Eau, en partenariat avec le Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène, organisent dans le cadre des activités du réseau Ran'Eau une réunion institutionnelle afin de réunir les différents acteurs du secteur EAH pour échanger autour d'un sujet d'actualité, partager le bilan des activités du réseau et échanger sur les perspectives de l'année à venir.

L'année 2016 est la dernière année du programme triennal 2014-2016. De ce fait, une évaluation du programme Ran'Eau a été menée afin de dresser le bilan des activités réalisées. L'équipe du réseau Ran'Eau profitera de ce rendez-vous pour présenter les résultats et conclusions de l'évaluation, et surtout collecter les réactions des acteurs du secteur vis-à-vis du réseau, afin de redéfinir les activités du programme Ran'Eau, pour que celles-ci soient cohérentes avec les attentes et besoins du secteur.

Par ailleurs, en 2016 le réseau Ran'Eau a souhaité renforcer ses activités de travaux de réflexion sur des thématiques spécifiques identifiées comme prioritaires par les membres. En effet, bien que les rencontres d'échanges soient essentielles pour permettre la circulation d'informations au sein du secteur, il apparaît nécessaire d'approfondir certaines thématiques en groupe restreint pour parvenir à des propositions et livrables précis pouvant améliorer le secteur. Ainsi, parmi les nombreux sujets discutés, la question du suivi d'exploitation des services d'EP sera particulièrement débattue lors de cette réunion institutionnelle. En effet, la pérennisation des infrastructures dépend en grande partie de l'efficacité et de la performance de ce suivi. Les conclusions de ces travaux seront donc exposées suivies des questionnements subsistants et seront alors sujet à débat et échanges.

II - OBJECTIFS DE LA REUNION

La rencontre a pour objectifs de :

- 1- Dresser le bilan des activités menées en 2016 en s'appuyant sur les résultats et l'évaluation du programme
- 2- Collecter les attentes des acteurs vis-à-vis du réseau et réfléchir collectivement à des pistes de travail pour y répondre
- 3- Diffuser les messages élaborés lors des travaux menés par le réseau pour en débattre avec les participants

III - DEROULE DE LA JOURNEE

La rencontre institutionnelle Ran'Eau de cette année 2016 a deux objectifs principaux : débattre sur le suivi d'exploitation des services d'eau potable et échanger sur les activités du réseau Ran'Eau, partage du bilan des activités 2014-2016 et discussion sur ses perspectives pour la période 2017-2019. Organisée par l'Ambassade de France, le Service de Coopération et d'Action Culturelle, le Cite et le pS-Eau en partenariat avec le Ministère de l'Eau, elle a regroupé quatre-vingt-dix participants issus de différents entités et organismes (ministères, collectivités, coopération décentralisée, ONG, partenaires techniques et financiers, bureaux d'étude et entreprises privées).



III.1 - DISCOURS D'OUVERTURE

M. Solphi Joli HAMELO, Directeur Général Technique, MEAH

Le Directeur Général Technique du Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène a ouvert officiellement la réunion. Lors de son allocution il a tenu à mettre en exergue l'importance des temps d'échanges mis en place par le réseau Ran'Eau, qui offrent l'opportunité aux acteurs du secteur de s'informer sur une thématique particulière et de rencontrer leurs pairs.



III.2 - INTRODUCTION

M. Pierre-Marie GRONDIN, Directeur du pS-Eau

Avec comme objectif global de contribuer à améliorer l'accès à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement de la population malgache, et comme objectifs spécifiques d'améliorer la qualité et la quantité des projets d'accès à EAH menés par les acteurs et de favoriser leur cohérence avec la stratégie nationale, les réunions Ran'Eau s'inscrivent désormais dans les agendas des acteurs du réseau.

Le Directeur du pS-Eau a rappelé que la réunion institutionnelle du réseau Ran'Eau permet aux membres d'obtenir des retours sur les différentes actions effectuées au sein du réseau au cours de l'année écoulée, mais aussi d'apporter idées et suggestions, en vue d'améliorer la pertinence et l'efficacité des actions en cours et des années à venir.

III.3 - BILAN DES ACTIVITES 2016

Mme Léa RASOLOFOSON-RAJAONAH, Responsable Animation Réseau Ran'Eau

La Responsable a commencé par rappeler les objectifs et les services du réseau Ran'Eau : un **outil d'appui aux initiatives portées par tous les acteurs œuvrant dans le secteur EAH à Madagascar**

- Réseau d'échanges et de partage, mise en relation de tous, sans jugement, sans parti pris ;
- Accès libre, transparence et neutralité, ne finance pas, pas d'actions directes ;
- Les mots-clés : Information, Appui-conseil, Partage, Capitalisation, Diffusion, Action.

Les services du réseau :

- Un service d'accueil et d'informations aux porteurs de projets,
- Un service d'appui/conseil aux collectivités et ONG dans la conception et la mise en œuvre de leurs projets,
- Des ateliers techniques et institutionnels d'échanges pour les acteurs de l'eau et l'assainissement, en France et à Madagascar,
- Une base de données acteurs/actions consultable sur les sites web du CITE (www.raneau.org) et du pS-Eau (www.pseau.org/madagascar),
- Des outils d'information et de communication sur le secteur de l'EAH à Madagascar,
- Des outils d'appui aux porteurs de projets EAH à Madagascar issus de la capitalisation des bonnes pratiques.

Les réalisations pour l'année 2016 :

- Accueil et accompagnement des porteurs de projets, mise en relation des différents acteurs (32 organismes/porteurs de projets/étudiants appuyés) et formation des gestionnaires de bornes fontaines ;
- Base de données opérationnelle et à jour, aisément et gratuitement consultable : acteurs (124/954), organismes (71/583), actions (19/197), fonds documentaire en ligne (65/250 documents techniques et 14/54 supports pédagogiques) ;
- Des ateliers d'échanges techniques unanimement appréciés (impacts sur l'amélioration de l'accès à l'EAH de la population) :
 - Réunions d'échanges régionales avec les acteurs locaux : élaboration de plan de collaboration des acteurs locaux ;
 - Ateliers d'échanges techniques suivis de visite collective sur terrain sur : Le traitement et la valorisation des boues de vidange, le suivi d'exploitation des services d'eau potable, la performance des réseaux d'eau potable
 - Groupes de travail technique sur : la qualité de l'eau, le suivi technique et financier (STEFI)
 - Réunions institutionnelles : en France sur « L'eau et l'assainissement à Madagascar » et à Madagascar sur « Le suivi d'exploitation des services d'eau potable à Madagascar »
- Participation aux différents événements d'échanges nationaux (Étude TrackFin à Madagascar, Promotion de l'Hygiène menstruelle, Alimentation de la base de données SESAM) et internationaux (Échanges sur les actions internationales des collectivités)
- Capitalisation dans les publications Ran'Eau : une somme de connaissance, un angle d'analyse d'informations « Retour d'expériences » et « fiche projets » ;
- Diffusion d'informations régulières auprès des acteurs malgaches, émissions radio ou télévision.

III.4 - RÉSUMÉ DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION DU PROGRAMME 2014-2016

M. Pierre-Marie GRONDIN, Directeur du pS-Eau

L'évaluation du réseau réalisée par le bureau d'études MITI Consulting renseigne sur les acquis du réseau, ses atouts et ses faiblesses, l'atteinte des résultats prévus et l'évolution des objectifs du réseau en réponse aux attentes du secteur.

Le tableau suivant résume l'évolution de Ran'Eau depuis la précédente évaluation du programme 2011-2013 en 2014 et propose des perspectives.

Thèmes	Evolution durant la période 2014 2016	Perspectives
Stratégie d'influence	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des actions auprès et avec les CDNG françaises • Extension du champ d'action au niveau des partenaires de la CDNG • Efforts de rapprochement auprès des autres partenaires (non français) 	<ul style="list-style-type: none"> • Inscription dans l'atteinte ODD et la lutte contre le changement climatique • Autonomisation du réseau, statut propre • Service ouvert à tous • Pilotage par l'ensemble des partenaires (malgaches et ptf)
Cible des actions	<ul style="list-style-type: none"> • CDNG Françaises • STDs, CTDs, Secteur privé partenaires CDNG • Autres appuis extérieurs (PTFS, Promoteurs de projet) 	<ul style="list-style-type: none"> • Ensemble des acteurs du secteur EAH STDs, CTDs, Secteur privé • Partenaires CDNG (français et malgaches)
Appui Conseil	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de demandes sur le partage des expériences internationales • Mobilisation des intervenants de pS-Eau à Madagascar : Limité par les coût sélevés • Local : Limité par la méconnaissance du potentiel du réseau et du manque de RH spécialisé au sein de l'équipe Ran'Eau 	<ul style="list-style-type: none"> • Répondre aux demandes nouvelles, renforcement des RH • Répertorier les capacités d'expertise locales et leurs conditions d'accès • Faire connaître les conditions de l'appui conseil en local comme à l'international
Capacité technique et réseau équipe d'animation Ran'Eau	<ul style="list-style-type: none"> • Hors Equipe Ran'Eau pour le cas des prestations nécessitant des capacités pointues • Dans Ran'Eau pour toute activité liée à la gestion d'information nationale 	<ul style="list-style-type: none"> • Dans l'équipe d'animation Ran'Eau pour la gestion de l'information, la capitalisation et l'animation de réunion d'échanges • Hors équipe d'animation mais dans le réseau Ran'Eau pour des prestations nécessitant des connaissances pointues du secteur
Pérennisation des actions	<ul style="list-style-type: none"> • Focalisation des actions sur la gestion des informations et des connaissances • Développement de partenariats avec les acteurs autres que francophones 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite des actions de gestion des informations et des connaissances • Développement de partenariat avec les acteurs autres que francophones

	<p>💧 Promotions de prestations rémunérées</p>	<p>prestations si nécessaire au départ</p>
--	---	--

III.5 - TRAVAUX EN GROUPES ET ECHANGES SUR LES ATTENTES DES ACTEURS MEMBRES DU RESEAU RAN'EAU VIS-A-VIS DE CELUI-CI

Des travaux en groupe ont été menés pour permettre de déterminer les attentes et besoins des acteurs vis-à-vis du réseau Ran'Eau pour le prochain programme triennal du réseau. En effet, il paraît



primordial que le réseau reste au service de ses membres et mettent donc en œuvre des activités pertinentes et répondant aux besoins du secteur.

Les participants ont été répartis en 3 groupes selon les trois objectifs spécifiques du programme Ran'Eau. Ainsi, chaque groupe a été invité à échanger et discuter sur leurs attentes et besoins et à proposer les éventuelles solutions que le réseau serait en mesure d'apporter.

Groupe 1 : Les acteurs du secteur EAH sont identifiés, leurs spécificités connues et ils partagent leurs expériences

Outils « base de données » et site internet

De manière générale, la base de données et le site internet Ran'Eau sont encore peu connus. De même, il existe une certaine confusion entre la base de données Ran'Eau et celle du MEAH (SE&AM) ; pour rappel, leurs services sont complémentaires : la base de données du MEAH recense et présente des informations techniques et détaillées, celle du réseau Ran'Eau fournit des informations plus générales, destinées à un public plus large.

- Renforcer la communication autour des outils base de données et site internet (encadrés dans un journal à grand tirage, mailing rappelant ce que sont ces outils) ;

- Rendre disponible en ligne sur le site Ran'Eau les fiches d'inscription à remplir afin de figurer sur la base de données ;
- Poursuivre l'étroite collaboration avec le MEAH et les DREAH pour alimenter les différentes bases de données.

Échanges

- Recyclage nécessaire de certaines thématiques qui ont déjà été traitées au sein du réseau ;
- En fin d'atelier :
 - Faire une synthèse orale reprenant clairement les points consensuels et non consensuels évoqués durant les échanges, qui méritent alors approfondissement ;
 - Élaborer un plan d'actions « simplifié » permettant la continuité des réflexions et travaux sur la thématique abordée,
 - Produire une note synthétique qui sera diffusée largement ;
- Participation aux ateliers : pour permettre aux acteurs en régions de contribuer au débat, il pourrait être envisagé d'organiser des réunions locales en amont ou suite aux ateliers nationaux qui permettraient de collecter les contributions et réactions relatives aux thématiques abordées.

Communication

- Les réseaux sociaux pourraient être un moyen efficace de communiquer avec les acteurs ;
- Inciter les acteurs à contribuer à faire connaître leurs activités via la newsletter et le site internet.

Groupe 2 : Les porteurs de projets bénéficient d'une offre d'accompagnement et d'outils pour mener des projets de qualité

- Dresser une liste des services disponibles via le réseau Ran'Eau, notamment au niveau des antennes du CITE et préciser les conditions d'accès.

Offres d'accompagnement

- Les antennes du CITE devraient être des espaces d'accueil pour les porteurs de projet, où on peut trouver des conseils sur la conception de projet et la transmission des projets aux PTFs ;
- Proposer des offres de formation.

Outils

- Les antennes du CITE devraient être les hubs de l'information pour le secteur ;
- Favoriser des mailings « allégés » d'informations pour faciliter l'accès à l'information ;

- Numériser des littératures grises pour alimenter la base de données et permettre un meilleur accès à l'information ;
- Réaliser un vadémécum d'accès à l'information en ligne et dans les lieux physiques.

Groupe 3 : La collaboration entre les porteurs de projets et les institutions du secteur EAH est renforcée

A travers les échanges et débat de ce groupe, la communication et la diffusion de l'information sont primordiales que pour que la collaboration entre les porteurs de projets et les différentes institutions soient efficace.

Ainsi, les attentes au niveau Ran'Eau sont :

- Appui à la reconnaissance et à la visibilité du MEAH en tant que leader du secteur ;
- Appui aux MEAH/DREAH : appui technique, cadrage et facilitation auprès de la population, information sur les projets EAH, identification des porteurs de projets ;
- Appui à l'amélioration de la fourniture et l'alimentation des données sur le secteur EAH : implication de tous les acteurs ;
- Appui à la vulgarisation à toutes les parties prenantes des lois et textes réglementaires, des expertises techniques... ;
- Appui à l'instauration d'une atmosphère de confiance entre les acteurs/porteurs de projets et les Institutions (exemple dans le traitement des dossiers au niveau des communes, ...)
- Appui à la mise en place de différents outils pour : analyse et traitement des rapports des porteurs de projets (technique et financier), la circulation et la fluidité de l'information, la standardisation des outils communs comme canevas, rapport d'activité, formulaire, etc.
- Capitalisation des expériences et modèles (exemple sur les modes de gestion) ;
- Appui à l'effectivité de la facilitation des interventions au niveau du Ministère pour l'allègement des taxes, le dédouanement des équipements/matériels ;
- Contribution à l'animation de la cellule technique interministérielle MEAH/MID : réglementation sur la charte de responsabilité du projet de décret sur les compétences communales,
- Organisation de réunion périodique (tous les 4 mois ?) avec les acteurs et les institutions sur le processus budgétaire de l'État : permet d'avoir les informations sur les différents projets/programmes

III.6 - CADRAGE INSTITUTIONNEL DE LA DECENTRALISATION ET LA DECONCENTRATION DANS LE SECTEUR EAH

M. Roger MAHAZOASY, Directeur de la coopération décentralisée, MID

- ▶ Le Programme National de la Décentralisation/Déconcentration 2006-2015 (PN2D) et la relève par la Stratégie Nationale de Développement Local (SNDL) qui évoluera en PNADL.
- ▶ Acte II de la Décentralisation : Loi organique 2014-018, Lois 2014-020, 2014-021, etc.

Décrets sortis sur :

- la Structure Locale de Concertation (SLC) : 2015-957 du 05 juin 2015
- la Coopération Décentralisée: 2015-958 du 05 juin 2015
- la Gestion Budgétaire et Financière des CTD : 2015-959 du 05 juin 2015
- les Attributions du Chef de l'Exécutif : 2015-960 du 05 juin 2015
- ▶ Projet de Décret en cours sur l'Inter-collectivité dont l'Intercommunalité

Ces lois peuvent être [consultées en ligne](#).

Attentes et propositions collaboration MID avec le réseau Ran'Eau :

- Capitalisation des expériences ;
- Dialogue tripartite : MEAH/MID/MFB pour le financement de la fonction STEAH (expériences des autres acteurs) ;
- Contribution dans le projet de décret sur les intercommunalités à Madagascar ;
- Organisation de journée sur la gestion des déchets solides à Madagascar ;
- Proposition sur la Loi sur le PPP : délégation des services publics de l'EAH.

[Présentation en ligne : lien sur le site Ran'Eau.](#)

III.7 - SUIVI D'EXPLOITATION DES SERVICES D'EAU POTABLE

Animée par Liana RAJAONARY, Chargée de mission animation du Réseau

Le dispositif de suivi d'exploitation est indispensable pour permettre la durabilité des services d'eau potable, ce fait est indéniable. Cependant, de nombreux questionnements demeurent autour du suivi, à savoir les activités qu'il comporte, son organisation et son financement.

Afin d'aider à une meilleure compréhension du sujet, le réseau Ran'Eau a organisé un atelier avec quelques acteurs durant lequel ils ont fait émerger des messages consensuels. Ces messages ont été élaborés de manière collaborative afin de s'assurer de prendre en compte les spécificités de chaque situation.

Les travaux et conclusions issus de cet atelier, qui s'est tenu en Septembre 2016 à Fianarantsoa, ont été présentés par Madame Voahirana Rasoamanantena, Directeur Régional de l'EAH en Haute Matsiatra.

[Présentation en ligne : lien sur le site Ran'Eau.](#)

Par la suite, les participants ont pu profiter du témoignage de Madame Razafiharisoa Lydia, Maire de la Commune rurale de Sadabe, Région Analamanga. Cette commune est appuyée par l'ONG InterAide dans leur fonction de maître d'ouvrage des services d'EAH.

[Présentation en ligne : lien sur le site Ran'Eau.](#)

A travers les présentations des intervenants, on comprend que les activités de suivi sont essentielles à la pérennisation des services d'EP. Cependant, le dispositif de suivi d'exploitation implique des coûts qui ne peuvent être entièrement supportés par les communes, et nécessite d'être porté par différents acteurs disposant de compétences complémentaires. Suite aux différents échanges sur le sujet, il a d'ailleurs été annoncé qu'une réunion sera prochainement organisée par le MEAH pour faire le point sur les réflexions et travaux menés par les acteurs et faire avancer la thématique.

IV - SYNTHÈSE DE LA JOURNÉE

Mme Haingonirina RANDRIANARIVONY, Directrice Générale du CITE

On constate une convergence entre les résultats de l'évaluation 2014-2016 notamment les perspectives et les attentes du secteur :

- Élargissement acté du réseau à tous les acteurs et à continuer ;
- Importance des 3 missions : (i) Information, (ii) Capitalisation des connaissances et bonnes pratiques du secteur EAH et (iii) Appui-conseil ;
- Rôle primordial des antennes CITE, à renforcer dans ces missions.

Tout en renforçant l'exercice de ses rôles, le réseau Ran'Eau doit veiller aux points suivants pour ancrer sa place dans le secteur WASH dans l'année à venir :

- Veiller à la cohérence des actions de la CDNG avec la politique nationale EAH et appuyer le leadership du MEAH ;
- Consolider le partenariat avec le MID pour rendre effectif la décentralisation, base de la maîtrise d'ouvrage communale (MOC) EAH ;
- Renforcer sa communication : site internet, réseaux sociaux, newsletters, ...
- Mobiliser ses membres dans la pérennisation du réseau :
 - o Les PTFs pour les moyens,
 - o Un COPIL pour la stratégie d'influence.

V - DISCOURS DE CLOTURE

M. Le Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France a clôturé cette rencontre institutionnelle du réseau Ran'Eau, en rappelant les différents enjeux de l'eau de l'assainissement et de l'hygiène pour l'humanité. Dans son allocution, il n'a pas manqué de souligner que l'Ambassade de France continuera toujours à appuyer les initiatives et activités menées dans le cadre du réseau Ran'Eau.

